

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE D'ESPERE**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
SEANCE DU 10 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'ESPERE (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PETIT Jean, Maire.

PRESENTS : MM.PETIT REDOULES LONGAYROU BOUYGUES CANTO LUCAS MARUAE.
Mmes BELLEC COURDES DOUILHAS SOUBIELLE VALADE.

EXCUSES : Mmes BOURDARIE GIL

Mme Paulette BOURDARIE a donné pouvoir à M. Jean PETIT
Mme Sophie GIL a donné pouvoir à Mme Nathalie SOUBIELLE

AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIERE A ESPERE

Le Maire informe l'assemblée de la demande d'autorisation d'exploiter une carrière et ses installations annexes aux lieux-dits «Les Devèzes » sur la Commune de CRAYSSAC et « Mont Rixou » sur la Commune d'ESPERE, présentée par la Sas CM QUARTZ

Il indique qu'une enquête publique concernant cette demande, s'est déroulée du 26 novembre 2018 au 3 janvier 2019 inclus.

Au vu de l'augmentation du trafic poids lourds il nous semblerait utile de sécuriser le carrefour entre la RD 811 et la D6.

Après avoir pris connaissance du dossier d'enquête publique et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne un avis favorable à l'extension et le renouvellement de la carrière CM QUARTZ au lieu-dit « Mont Rixou ».

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
POUR EXTRAIT CONFORME LE 18 JANVIER 2019



P/Le Maire,
L'adjoint délégué

Mathieu REDOULES

Transmis par voie dématérialisée le 18/01/2019
Certifié exécutoire le 18/01/2019